

Le Libertaire

HEBDOMADAIRE

Les hommes sont si bêtes qu'une violence répétée finit par leur paraître un drou.

HELVETIUS.

ABONNEMENT POUR LA FRANCE

Un an	6 fr. >
Six mois	3 fr. "
Trois mois	1 fr. 50

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

PARIS — 15, rue d'Orsel, 15 — PARIS

Adresser tout ce qui concerne le journal
à Louis MATHA, ADMINISTRATEUR.

ABONNEMENT POUR L'EXTÉRIEUR

Un an	8 fr.
Six mois	4 fr.
Trois mois	2 fr.

LE DROIT & LE DEVOIR

Ce sont là les deux pôles autour desquels gravitent toutes les moralités officiellement enseignées.

D'une façon générale, on pourrait les définir ainsi : Le Droit, c'est ce que chacun réclame pour soi ; le Devoir, ce que chacun veut imposer à autrui.

Le Droit représente la jouissance ; le devoir signifie l'effort.

Répartis équitablement entre tous, le Droit et le Devoir ont toujours été le but inaccessible du législateur.

Je dis inaccessible car, étant prouvée l'impossibilité d'évaluer la somme d'effort dont chacun est capable, la quantité de produit qui lui est nécessaire, il faudrait, pour éviter de tomber dans l'injustice et dans l'arbitraire, laisser l'individu seul juge de la tâche qu'il peut accomplir, tout en se gardant bien de limiter en rien sa consommation (à moins d'avresse ou de pléthora manifeste), ce qui, dans ce dernier cas, rentrera dans le domaine exclusif de la thérapie.

Ce serait l'anéantissement de toute législation, puisque les lois n'ont d'autre mission que d'imposer l'effort et de garantir la jouissance.

Le système légal ne peut donc exister qu'à la condition de créer des priviléges pour les uns, au détriment des autres : c'est le Droit. Et des obligations pour ces autres, au profit des premiers : c'est le Devoir.

Le Droit et le Devoir ont pu avoir une origine différente selon le temps et les lieux, mais ils ne peuvent se maintenir que par l'erreur populaire.

En dépit des vieux clichés sur l'oppression des faibles par les forts, c'est toujours dans les masses populaires que réside le principe de la force permanente et ce n'est qu'en les trompant qu'on peut les tyranniser.

L'erreur qui permet de maintenir le droit et d'imposer le Devoir, consiste dans la croyance à la nécessité d'une protection pour tous contre chacun et pour chacun contre tous. Protection divine déléguée au Souverain, dans les sociétés monarchiques. Protection du Peuple déléguée à ses mandataires, dans les sociétés démocratiques.

Cette erreur date de loin, on peut vraisemblablement la faire remonter aux époques où les hordes humaines qui avaient un commencement d'industrie devaient défendre leurs maigres produits contre les déprédations incontrôlées d'autres hordes restées plus ignorantes et plus barbares. Il parut alors nécessaire de se mettre sous la protection d'une autorité armée.

Le résultat de cet arrangement fut que les guerriers protecteurs accaparèrent le Droit, tout en laissant le Devoir aux travailleurs.

Depuis, les bénéficiaires du Droit, par les puissants moyens dont ils disposent en vertu de ce même droit, entretiennent la défiance mutuelle parmi les foules à qui est déparlé le Devoir, afin que ces foules continuent toujours de croire à la nécessité du pouvoir tutélaire.

Les gens qui se payent de mots, et c'est malheureusement le plus grand nombre, feront remarquer que le code reconnaît à tous les citoyens les mêmes droits, comme il leur impose les mêmes devoirs ; ce qui, même exact, ne serait pas plus équitable que le règlement militaire, imposant la même étape à tous les jarrets, comme il accorde à tous les appétits la même boule de son. Mais il est facile de démontrer que cette justice à la Ramollot n'est aussi qu'un trompe-l'œil.

En réalité, le seul droit véritablement effectif est le droit de possession, et c'est seulement au profit des citoyens qui en sont investis dans une mesure suffisante, que s'exercent tous les autres droits et que s'accomplissent tous les devoirs.

Exemple : le devoir militaire, le devoir de payer l'impôt, auxquels tout le monde est astreint, selon la loi, et qui permettent aux officiers, comme à tous les gros fonctionnaires de l'Etat — lesquels n'ont dû de pouvoir occuper ces emplois qu'à la fortune dont jouissaient leurs parents — de vivre grassement aux dépens du budget. Le devoir de prendre part à la direction des affaires publiques, le devoir de rendre la justice ; excellents, tout en étant bien rétribués, pour entretenir le peuple dans son erreur et dans sa misère, sous prétexte de la plus ardente sollicitude.

Tout comme, inversement, les droits qu'exercent les spoliés ne peuvent avoir d'autres effets que de sanctionner et aggraver les devoirs ou charges qui leur incombe. Exemple : le droit de suffrage, qui

constitue l'autorité gouvernementale, sauvegarde indispensable du privilège ; le droit à l'épargne, qui habite l'ouvrier à vivre de peu tout en travaillant beaucoup, ce qui en fait un instrument de fortune très avantageux pour les employeurs qui possèdent les moyens de production ; le droit d'acquérir la propriété qui, donnant à l'exploit l'espoir chimérique de devenir exploiteur à son tour, détruit en lui tout esprit de révolte et en fait un soutien féroce et borné de l'ordre établi.

Il n'est pas jusqu'au droit de grève, dont l'exercice, s'il se renferme dans la stricte légalité, ne profite en définitive qu'aux détenteurs du droit de propriété sur les moyens de production, considérés dans leur ensemble. Car si quelques usinières peuvent en souffrir momentanément, les autres, en plus grand nombre, en tirent l'avantage de vendre plus cher les produits qu'ils ont en magasin.

De plus, durant ces périodes de misère que sont les temps de grève, les ouvriers s'ingénient à rognier encore sur l'insuffisant, à trouver des petites ressources pour suppléer au salaire absent, soit en utilisant les loisirs des enfants, soit en faisant concurrence aux pauvres débris sociaux qui végètent dans les plus sordides industries. Et ces ressources, une fois créées, on continue d'en tirer parti en temps ordinaire, devant ainsi, et pour cause, moins rétif à l'exploitation.

Les grèves, cependant, peuvent avoir des bons effets, mais ce n'est que par les élans de révoltes solidaires qu'elles provoquent et, par conséquent, lorsque les travailleurs qui y prennent part agissent contre le droit.

Il est donc illusoire pour le prolétariat d'espérer sortir de son esclavage, soit en conquérant de nouveaux droits, soit en imposant de nouveaux devoirs à ses exploitants.

L'harmonie sociale et le bonheur pour tous ne peut exister que dans une société sans lois, c'est-à-dire sans droits ni devoirs, mais uniquement basée sur la confiance réciproque.

Personne n'est spontanément mal intentionné, mais le mal universel vient de ce que chacun croit à la malveillance d'autrui. Pour se garantir contre le danger imaginaire d'être dépourvu par ses semblables, on s'expose à des dangers réels et terribles ; on tend le cou aux jougs les plus insupportables, et le grand nombre qui produit toutes les richesses accepte d'être légalement dépourvu par une minorité d'accapareurs.

Vulgus.

DES FAITS

Les « flics ». — Vendredi 1^{er} juillet, devant le passage du Bourg-l'Abbé, au coin de la rue Turbigo et du boulevard Sébastopol.

Une vieille femme convenablement ivre engueule un jeune couple. Des passants s'arrêtent, amusés. Le jeune homme menace d'aller chercher la police. La vieille riposte par un « maquereau » bien senti.

Survient le brave agent traditionnel. Le jeune homme expose ses doléances. Naturellement la vieille est emmenée. Mais des curieux font observer que son état d'avresse la rend à peu près irresponsable. Le jeune homme veut alors retirer sa plainte. Il cherche à convaincre le brave agent. Il insiste. Finalement le brave agent lâche la vieille et empoigne le jeune homme qui se débat inutilement.

Alors la « foule » se met à huser le brave agent. Des cris, des menaces, des sifflets. Le brave agent continue à traîner le jeune homme. Tout à coup, il bondit. Il vient d'entendre un « Mort aux flics ! » à deux pas de lui. Qui a poussé ce cri ? Il n'en sait rien. Mais il avise un enfant de quinze ans qui, en bicyclette, suit tout doucement le mouvement. Se jeter sur lui, le saisir à la gorge, malgré ses cris et ses protestations, c'est l'affaire d'un instant.

Des « messieurs » protestent, offrent leur témoignage. Peine inutile. L'enfant est conduit, si l'on peut dire, au poste de la rue Thorel. Là, au moment où il pénètre dans l'autre, avant que la porte soit refermée, on voit le brave agent lever le poing. Un cri retentit, puis d'autres. Le brave agent assisté d'autres non moins braves agents procède à un passage à tabac en règle.

Devant la porte close à leur nez, pas un témoin n'a osé entrer dans cette cavalerie.

Faut-il signaler ce zélé serviteur à M. Lépine ? C'est l'agent 91 du 2^e arrondissement. Voici le 14 juillet qui approche. Il est

tout désigné pour le tableau d'avancement et les prochaines décretations.

Les crimes sociaux. — Les époux Marchandau, patrons du café de la Normandie, à Saint-Etienne, étaient en retard de six mois pour le paiement de leur location. M. Vautour — en l'espèce, M. Mazaud, boulanger — ne pouvait attendre davantage ; ce malheureux propriétaire avait absolument besoin de son argent. A sa requête, un huissier se rendit au café de la Normandie pour opérer la vente après saisie du matériel.

Comme la vente allait commencer, des cris retentirent. Mme Marchandau, affolée en entendant le premier coup de cloche du commissaire-priseur, avait cassé les vitres d'une fenêtre, puis s'était enfermée à clef dans sa chambre et s'était ouvert le ventre d'un coup de couteau.

On transporta la victime à l'hôpital. Son état fut jugé désespéré. La blessure qu'elle s'était faite à l'aide d'un couteau de cuisine, de 45 centimètres de long, allait de l'aïne droite à l'aïne gauche et laissait échapper ses entrailles sanguinolentes.

Le mari lui, était fou de douleur. Notons que ce malheureux était infirme.

Quant aux huissiers, cet incident ne les a pas troublés outre mesure. La vente interrompue un instant a repris aussitôt et ces messieurs ont pu accomplir leur devoir jusqu'au bout.

Force doit rester à la loi.

Un révolté. — Auguste Baumann, ce vieil ouvrier qui, le 17 octobre, rue Cassette, fit deux coups de revolver sur l'abbé Lebel, vient de passer aux assises.

Voici un extrait du dialogue qui s'est engagé entre Baumann et le président :

D. — Vous êtes anarchiste ?
R. — Je refuse toute épithète et ne me réclame de personne : je suis « moi », un révolté et c'est tout.

D. — Cependant la veille de votre crime, vous avez écrit à M. Lépine une lettre signée « Ravachol » pour lui dire que vous alliez vous suicider, mais qu'avant vous tueriez un de vos ennemis...

R. — Parfaitement. Je me suis servi de ce nom parce que Ravachol, c'était un homme, non un grand homme, car je n'ai pas de fétichisme, mais un homme !

D. — Il vous a précédé ici, sur ces banes.
R. — Et j'en suis fier. (Mouvements). Quant à mes ennemis, ce sont : le prêtre, le soldat et le juge, toute la caste qui fait que la société est pourrie.

D. — Mais vous ne vous êtes pas suicidé.
R. — Que suis-je donc venu faire ici.
D. — Vous savez bien que votre victime ayant survécu à ses blessures, vous ne seriez pas condamné à mort ?

R. — Et Vaillant ? (Mouvements).
D. — Pourquoi vous êtes-vous constitué prisonnier ?

R. — Pour me servir de ce banc comme d'une tribune et vous cracher toute ma haine.

L'avocat général. — Vous faites le fanfaron parce que votre victime n'est pas morte.

R. — C'est la faute de mon revolver : le marchand qui me l'a vendu, m'a volé, comme font tous les marchands. Mais je n'en réclame pas moins la guillotine.

Le président. — Avez-vous quelque regret ?

R. — Je n'en voulais pas personnellement à ce prêtre, mais je n'ai aucun regret.

D. — Vous savez dans quel état il est : une des balles n'a pu être extraite.

R. — Ça lui fait une tête plombée. (S'adressant à l'avocat général). — Eh bien ! vous voyez que je ne suis pas un fanfaron, car il peut mourir encore. (Mouvements).

Un témoin déclarant qu'il a mis la main sur l'épaule de Baumann, celui-ci répond froidement :

— C'est faux ! Si vous m'aviez touché à l'épaule vous n'auriez plus maintenant ni tête ni figure ! Je vous aurais flanqué une balle dans la peau pour vous apprendre à faire le métier de policier amateur...

Le président lui demandant s'il a quelque chose à ajouter, Baumann répond :

— Rien, sauf que la justice est la sanction de l'ilégalité sociale. (Mouvements).

Si, au lieu de s'en prendre à un prêtre, Baumann avait eu devoir de venger son honneur sur la personne de sa femme, par exemple, comme le fit dernièrement M. de Cornulier, nul doute qu'il se fut trouvé un jury pour l'acquitter.

L'honneur de Millerand. — Il paraît que M. Millerand, ancien ministre, a été calomnié d'une façon indignante. M. Millerand a été atteint dans ce qu'il a de plus cher, son honneur. Naturellement, M. Millerand n'est pas content. Il proteste, il tempête, il fulmine...

L'honneur de M. Millerand !!!

C'est à mourir de rire. Ce bonhomme-là qui, jadis socialiste-révolutionnaire, siége

gea aux côtés du soudard Gallifet, à la défense républicaine ; ce besogneux qui, en deux ans, trouva le moyen de réaliser une fortune et dont la femme exposait jadis en vitrine des diamants et des bijoux ; cet arriviste assoiffé d'honneurs et de prébendes qui, républicain anticlérical, se tailla des bénéfices dans la défense des congréganistes, ce politicien roublard qui lâche ses amis avec une désinvolture étourdissante et qui fait bon marché de l'honneur des autres, vient nous parler de son honneur, à lui.

L'honneur de Millerand ! Quelle marchandise !

Certes, bouffeurs de curés, agents de moines, enquêteurs et accusés ne bénéficient de notre sympathie que dans une faille — oh ! très faible mesure. Mais parmi tous ces aigrefins, les Lagrave, les Chabert et autres chevaliers d'industrie, le socialiste Millerand nous apparaît comme le plus ignoble et le plus répugnant.

Le Glaneur.

Question agraire

Avant d'aborder le problème agraire proprement dit, c'est-à-dire, avant d'examiner l'état de la propriété agricole et les conditions des propriétaires ruraux, quelques considérations sur l'état de l'agriculture elle-même, et les moyens de production dont elle dispose, sont nécessaires, nous verrons ensuite pourquoi ces moyens de production ne sont pas entièrement appliqués, et cela dissipera, je l'espère, ce préjugé, qui attribue la gêne des petits cultivateurs à leur routine, alors qu'au contraire, cette routine est la conséquence de la situation économique précaire des paysans.

Il y a deux méthodes de culture : la culture intensive ou maraîchère, s'appliquant aux légumes et salades, et la culture extensive, s'appliquant aux céréales, et graines de tous genres.

La culture maraîchère se pratique en dehors des propriétés, elle consiste à faire produire à la terre son maximum de rendement, par des procédés spéciaux ; elle permet de cultiver en toutes saisons, et ne convient qu'aux cultivateurs établis aux alentours des grandes villes, car elle ne saurait donner de bénéfices dans les campagnes, où chacun ayant son jardin, produit les salades et légumes nécessaires à sa consommation. Une exploitation maraîchère exige des dépenses considérables pour être établie ; il faut des engrangements appropriés, qui coûtent très cher et doivent être employés en grande quantité, l'irrigation exige l'installation de pompes élévatrices, il faut un grand nombre de cloches en verre et de châssis, dont le prix est très élevé, pour abriter les récoltes des intempéries ou des drames. Les chaufferies, pour la production des légumes et fruits l'hiver, demandent également de grands frais pour leur établissement et leur entretien.

La culture intensive peut s'appliquer également aux prairies, dont elle permettrait d'augmenter le rendement, et, par suite, l'élevage d'une plus grande quantité d'anima

par suite, les capitaux nécessaires pour installer un machinisme puissant ne sont pas suffisants.

Cependant un élément nouveau, facilitant l'emploi du machinisme aux moyennes exploitations, se manifeste ; l'utilisation de la force hydraulique, des cours d'eaux permettant l'application de l'électricité à la production agricole, et nous allons voir les bénéfices, qui résulteraient de cette application.

Pendant une année, une ferme de 100 hectares produit : 1^e 40 hectares à 900 quintaux de blé ; 2^e 15 hectares à 300 quintaux d'avoine : total 1,200 quintaux de céréales. Ces 1,200 quintaux travaillés par les batteuses à vapeur, à l'entreprise à raison de 1 fr. 75 le quintal, reviennent à 2,100 francs par an.

Or, d'après le bulletin mensuel du ministère de l'Agriculture (juillet 1903), une station électrique a été constituée à Agincourt-Séchelles (Aisne), il y a dans cette région un grand nombre de fermes de 100 à 150 hectares qui ont fait acquisition de la force électrique et voici les résultats observés.

L'acquisition d'un moteur électrique de six chevaux coûte 2,000 francs ; sa mise en marche n'exigeant pas de connaissances spéciales, il n'y a pas besoin de chauffeur d'où économie annuelle de 1,200 francs, il faut une quantité moindre d'huile de graissage, en sorte que les 1,200 quintaux de céréales ne reviennent annuellement, au battage, qu'à 700 francs y compris, l'amortissement du capital engagé pour le moteur. Le résultat pour le prolétariat rural, serait une notable augmentation du chômage, mais, ce chômage est une fatalité résultant de l'application des progrès en régime capitaliste ; et les ouvriers agricoles ne sauraient y échapper davantage que les ouvriers des villes quoi qu'en puissent penser les normaliens comme Albert Thomas, ce socialiste intellectuel, qui ayant passé sa vie dans les écoles, a voulu traiter du problème agraire, et n'a réussi qu'à montrer sa parfaite ignorance en cette matière.

Je marche à la remorque des économistes et affirme qu'il ne saurait y avoir de concentration de la propriété rurale.

Je sais bien que la théorie marxiste de la concentration, est gênante pour nos soiaux-intellectuels qui rêvent d'exploiter politiquement les petits possédants terriens, en leur promettant des réformes, qui les laissent subsister et je conçois qu'ils désirent jeter cette théorie encumbrante pour eux, par dessus bord, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle se vérifie, ainsi que va nous le démontrer l'observation de l'état de la propriété rurale.

De 1881 à 1891, ont disparu 186.621 petits cultivateurs, alors que, dans la même période, les grands producteurs, qui étaient au début au nombre de 2.150.696, ont passé à 2.199.220 soit une augmentation de 48.524.

Les propriétés de plus de 10 hectares constituent une étendue de 36.866.800 hectares alors que les propriétés moindres ne s'étendent que sur 12.573.000 hectares.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de morcellement ? Le morcellement existe, mais dans les pays accidentés et de mauvaises terres, où l'exploitation par les petits propriétaires se maintient, parce que la grande exploitation n'y donnerait pas de bénéfices suffisants, et où la division résulte du partage entre les héritiers.

Mais les pays de plaines fertiles, sont de plus en plus aux mains des grands et moyens exploitants, ainsi que le prouve la statistique suivante résultant de l'enquête du ministère de l'Agriculture en 1892 :

148.671 exploitants ont 22.296.105 hectares de bonnes terres, tandis que 2.617.558 petits exploitants, cultivent 11.296.283 hectares de terrains médiocres et accidentés.

Les économistes ne tiennent compte dans le problème agraire, que du morcellement, qu'ils considèrent comme un signe de prospérité.

Les deux ordres de faits sont cependant également importants ; si la grande propriété, après avoir exproprié des petits possédants, augmente le chômage parmi les producteurs agrariens, par l'emploi du machinisme, le morcellement, augmentant le nombre des exploitants sur des terres médiocres, accentue l'état de gêne des paysans, c'est donc la progression du paupérisme rural, qui en résulte, et les économistes ne devraient pas s'en féliciter, car cela ne préserve rien de bon pour leur paix sociale.

Certains de ces économistes, tel Yves Guyot, et des individualo-anarchistes à leur sujet, veulent bien admettre que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des agricultures ; mais, c'est pour déclarer que les petits exploitants ne prospèrent pas, parce qu'ils restent attachés à des procédés de travail arrêtés : qu'ils changent leurs procédés de travail et ils prospéreront.

Ces médicaments sociaux prennent toujours les conséquences pour des causes, et ne comprennent pas que les petits paysans, sont routiniers, parce qu'ils n'ont pas d'argent pour entrer dans la voie du progrès.

Aussi, ils aboutissent à cette fumisterie phénoménale : si les petits exploitants, disent-ils, ne peuvent pratiquer avec fruit la culture extensive, qu'ils fassent de la culture maraîchère, elle convient admirablement à la petite propriété.

Comment ceux au quels ils s'adressent, et qui vivent au jour le jour, feraient-ils pour installer des exploitations maraîchères qui exigent de notables dépenses ? Un établissement de ce genre demande une centaine de mille francs pour débuter avec chances de succès. En admettant, ce qui est contestable, qu'ils puissent obtenir cet argent par le crédit, la généralisation de cette culture amènerait une surproduction, par suite, les capitaux ne seraient pas récupérés, une crise différente, succéderait à la crise agraire actuelle, qui n'aurait fait que changer de forme.

Une pareille conception démontre que ces graves personnages et leurs suiveurs disent le problème agraire, sans savoir ce qu'est une exploitation agricole, et sans connaître le pays ; ils traitent ce sujet comme un sourd parlant des sons.

Le collectiviste Compère Morel, en un ar-

ticle du *Socialiste*, prétend que les gros exploitants laissent subsister les petits cultivateurs, afin d'avoir la force de travail nécessaire aux moments de pression. Or, nous avons vu que si la petite propriété se maintient, en certains cas, ce fait est indépendant de la volonté des gros agriculteurs, qui préfèrent laisser aux petits exploitants, les terrains qui ne rapporteraient pas de quoi amortir leurs capitaux.

Compère Morel est campagnard, il ne doit donc pas ignorer l'existence des journaliers nomades, maraudeurs et polisseurs de pieds de bœuf qui, pour assurer leur subsistance, prélevent sur les ruraux une contribution notable.

Ces trimardeurs forment l'armée de réserve agricole et ce sont eux qui, aux moments de pression, moisson, battage, vendange, apportent le complément nécessaire de main-d'œuvre ; les gros cultivateurs n'ont donc pas besoin de la force travail des propriétaires.

Parlant des anarchistes, il déclare se séparer d'eux, parce qu'ils comptent sur la misère pour provoquer la Révolution, alors qu'elle ne saurait être l'œuvre que de gens ayant leur nécessité.

De quels anarchistes veut-il parler, puisque tous n'ont pas la même conception ? Il en est qui, esclaves d'un intérêt futur et ne tenant aucun compte des réalités présentes, sont d'accord avec lui, et rejettent les miséreux pour acquérir des sympathies dans la classe moyenne ; mais je ne sache pas qu'il en existe, tablant uniquement sur la misère, pour amener la Révolution.

Il est, d'ailleurs, des collectivistes plus clairvoyants que lui et comprennent l'importance du paupérisme. L'Américain Gaylord Wilshire, dans la *Wilshire Magazine* de mai 1903, écrivait : « Le problème des trusts et bientôt celui des sans-travail préparent la voie à un bouleversement de la société capitaliste ».

D'ailleurs, la lecture de l'article dans lequel Compère Morel se livre à ces appréciations démontre qu'il ne connaît de l'anarchisme, que la conception utopique, basée sur une critique purement morale, aboutissant à l'affirmation d'une doctrine et la constitution d'un système.

L'anarchisme expérimental, négation de toutes doctrines et de tous systèmes, inspirant de la conception matérielle de l'histoire, basé sur l'expérimentation historique des institutions sociales, la constatation des faits sociaux et la critique des mouvements politiques, indépendamment de toute morale, est celui dont je m'inspire, que je propose comme base de propagande. Sa conception révolutionnaire peut se résumer comme suit : 1^e La révolution qui se prépare, conséquence de l'évolution économique actuelle, résultera de l'action de tous les mécontents, aussi bien des miséreux luttant pour vivre, que des petits paysans combattant le capitalisme agraire ou des travailleurs professionnels syndiqués agissant pour obtenir une plus grande somme de biens-être ; 2^e Ne faut rejeter aucun de ces éléments, pas plus le miséreux, parce qu'il est ignorant, que le petit paysan, sous prétexte que la possession d'un coin de terre le rend conservateur, alors qu'elle accentue sa gêne et en fait un mécontent ; 3^e Il est nécessaire que tous les éléments révolutionnaires forment un corps conscient et, pour cela, il faut en faire l'éducation sociale, afin d'éviter leur exploitation politique, par des mouvements en apparence favorables, en réalité, contraires à leurs revendications.

C'est l'action de corps conscient qui permettra à la révolution sociale de porter tous ses fruits ; mais, si la foule révolutionnaire est dupée par des programmes opposés à ses intérêts, c'est le maintien du régime capitaliste avec de nouvelles formes d'exploitation politique qui en résultera. C'est pourquoi j'attribue tant d'importance à l'éducation sociale des campagnes, parce qu'elles constituent l'élément prépondérant de tous les mouvements révolutionnaires.

Georges Paul.

L'Organisation du bonheur⁽¹⁾

CHAPITRE III

L'ABSURDITE DE LA PROPRIÉTÉ (Suite)

CONCLUSIONS DU CHAPITRE III

Malgré les incertitudes actuelles sur la composition exacte du protoplasm, nous savons à n'en pas douter que notre substance est celle de l'immense univers (analyse et synthèse organiques) et que la substance de l'univers est partout la même (analyse et synthèse inorganiques, analyse spectrale). La substance universelle existant aujourd'hui nous apparaît comme la résultante de toutes les actions et réactions qui se sont succédées depuis toujours. Une portion quelconque de cette substance nous apparaît comme la résultante de toutes les actions et réactions qui se sont succédées depuis toujours entre ce qui compose cette portion de substance et ce qui compose le reste de l'univers. Le transformisme est autour de nous, il est en nous, il est perpétuel et universel.

D'ailleurs, sans faire appel à des connaissances scientifiques très étendues, il est aisé de suivre les substances minérales, végétales et animales se transformant incessamment les unes dans les autres. Cette idée très simple, qu'on retrouve exprimée d'une façon plus ou moins confuse par les générations antérieures, a commencé à se préciser chez Lavoisier et ses contemporains :

« Les végétaux puissent dans l'atmosphère l'eau ; dans le règne animal les matériaux nécessaires à leur organisation. Les animaux se nourrissent, ou de végétaux, ou d'autres animaux, nourris eux-mêmes de

⁽¹⁾ Voir le *Libertaire* à partir du 29 août 1903.

végétaux. En sorte que les matériaux qui les forment sont toujours tirés de l'air et du règne minéral. Enfin la fermentation, la putréfaction et la combustion rendent perpétuellement à l'air et au règne minéral les principes que les végétaux et les animaux leur ont empruntés... On entrevoyait... que la végétation et l'animalisation doivent être des phénomènes inverses de la combustion et de la putréfaction. » (2).

A GEORGES PAUL. — Fatras de niaises, d'enfamilages et d'inexactitudes. Je ne vois pas ce que vient faire mon nom au milieu de tout cela : les idées que me prête Georges Paul (ne pas tenir compte des faits, des nécessités individuelles, tout subordonner à un vague intérêt futur, etc., etc.) sont contraires à tout ce que j'ai dit et écrit. S'il ne sait pas lire ou s'il est aveugle, j'rai avec plaisir causer avec lui, à moins qu'il ne préfère venir le mercredi 13 juillet prochain aux *Causeries populaires*. Justement nous essaierons d'expliquer « ce qu'il faut faire ». Discuter nos idées sera certainement plus intéressant que discuter celles qu'on nous suppose.

A JEAN GRAVE. — Votre anarchisme, dites-vous, n'a rien à faire avec le mien. C'est mon avis et j'ajoute : Heureusement pour moi.

A propos, c'est tout ce que vous avez à me répondre, c'est plutôt faible. Il y a pourtant dans votre fillet (aigre) une chose juste. Vous me traitez de *personnage*. Cette épithète m'est en effet applicable comme à tous mes contemporains. De même l'épithète de *nommé* ne me déplaît pas puisque j'ai un nom. Et si vous aimez la variété, la prochaine fois appelez-moi donc *cet individu*. J'en suis un.

Ah ! mon pauvre Grave !

AUX CAMARADES DU « REVEIL DE LES-CLAVÉ » D'ALGER. — C'est par Grave que j'apprends ma collaboration à votre journal hebdomadaire. Ne vous gênez pas pour publier de moi ce qui vous plaît (sans coquilles, si possible). Vous m'obligez en m'adressant un exemplaire.

P. J. Paraf-Javal.

ÉTUDES FÉMINISTES

L'influence économique

Pour nos amis de l'*Aube-Societe*.

Certains camarades, dont la thèse intéresse seraient assurément les lecteurs du *Libertaire*, d'accord en cela avec les féministes, me reprochent de tout subordonner à la question économique. « Vous imaginez, m'a-t-on dit, une société-providence dans laquelle tous les individus se trouveraient brusquement transformés et n'auraient plus, les uns pour les autres, que des sentiments de concorde et d'affection. » Parler ainsi, c'est aller beaucoup plus avant que je ne l'ai voulu faire. Jamais je n'ai prévu ce qu'il se passera exactement dans une société différente de la nôtre. La seule allusion que je me suis permis de faire sur la société future, est celle-ci :

Le but de nos efforts révolutionnaires consiste surtout, et avant tout, dans l'assurance pour tous les individus, quels que soient leur nationalité, leur croyance, leur couleur et leur sexe, de trouver dans la société future l'indépendance économique. Une organisation quelconque, que nous n'avons pas à discuter ici, donnera à chaque être humain la possibilité de se mouvoir et d'agir en toute liberté économique. La femme ne sera donc pas exclue des avantages que nous y trouverons certainement.

(L'indépendance économique).

On ne verra pas dans ces lignes, ni ailleurs, la négation d'une éducation sociale nécessaire. Ce que je nie formellement, c'est que cette éducation puisse se faire, normalement et avec de bons résultats, dans les milieux provoqués par la société actuelle. Affranchissons-nous économiquement et nous travaillerons ensuite à envisager l'amélioration de nos rapports communs.

En ce moment, les manifestations de l'activité humaine sont indistinctement soumises à la loi économique. Il sera fort difficile de prétendre et soutenir le contraire. La discussion serait, d'ailleurs, intéressante, et je suis tout prêt à la commencer.

La fonction génératrice est un besoin naturel absolument comparable à celui de manger, de respirer et d'excrémer. Cette constatation prosaïque peut froisser des sentiments très respectables sans cependant cesser d'être juste. Il est nécessaire d'y revenir après s'être indigné ; il est nécessaire de se familiariser avec cette idée quelle que peu décevante, je l'avoue, pour trouver une base solide sur laquelle reposer toute la question sexuelle. Avant de parler d'amour, il est indispensable d'admettre le besoin psychologique dans sa stricte brutalité. C'est la charpente grossière qu'on néglige trop volontiers pour les accessoires, les ornements amoureux et compliqués qui l'embellissent et flattent notre sentimentalité.

Le besoin de se nourrir ne se complique-t-il pas lui aussi de la délicatesse du palais et de la qualité des aliments ? Les autres besoins exigent également un choix dans les conditions qu'ils trouvent pour se satisfaire. Sous le régime capitaliste, la liberté de choisir et d'améliorer son alimentation, la possibilité de développer et d'exprimer le goût, la faculté de ne donner à l'estomac que des mets appropriés à ses besoins, n'existent pas. Il serait puéril de nier l'influence économique absolue lorsque les individus n'arrivent pas à satisfaire pleinement leur appetit.

On objectera que le besoin bestial de la chair engendre des relations morales qui n'ont rien à voir avec l'économie sociale. C'est là l'erreur qu'il importe de dissiper, afin de prouver que l'homme n'est pas responsable individuellement des atrocités dont la femme est victime. L'union de l'homme et de la femme s'accomplit dans des conditions absolument désastreuses. Ni l'un ni l'autre n'ont de liberté, ni l'un ni l'autre ne s'appartiennent réellement. Il y a, dans le mariage et aussi dans l'union libre, une constatation que l'on ne veut pas faire,

c'est que les contractants ne se trouvent pas dans les conditions d'autonomie, d'indépendance nécessaires pour réaliser une union véritablement sincère.

Les intérêts de l'homme et de la femme sont généralement opposés. La femme cède à l'homme, qui lui donnera la situation respectable d'épouse, la possession exclusive de son corps et de sa dignité d'être humain. L'homme trouve dans le mariage une association d'intérêts qui donnera plus de crédit à sa raison sociale. Quelle que soit l'éducation et le degré perfectionné de cette éducation, apportés par les deux sujets, le résultat d'une union particulière, conclue à l'exclusion de toute dignité et de tous sentiments élevés, ne peut vraisemblablement pas sa- tisfaire nos idées de justice sociale.

L'homme qui prend femme — je me sers du terme consacré — s'adjoint généralement un capital. C'est une affaire d'intérêts soumise aux alternatives les contingences économiques. Autour de son « bien », autour de sa femme, rodent des généreux amis, empressés d'écorner le capital conjugal. Même si l'argent n'est pas en jeu, la vertu de la femme constitue un « honneur » qu'il faut défendre contre les assiégeants. L'homme sait à l'avance que la lutte qu'il livre à la société, afin de se procurer la subsistance, continuera chez lui, dans son intérieur, avec la femme esclave qui a vendu son corps pour une situation, mais qui s'empêtra de la première occasion pour le reprendre peu à peu, en le cédant à d'autres, en violent frauduleusement les termes mêmes du contrat.

Comment les sentiments d'amour peuvent-ils se développer dans cet enfer ? Sous le régime capitaliste, la liberté d'aimer, la sélection nécessaire à l'exercice de cette liberté, la possibilité d'y apporter des perfectionnements, n'existent pas.

Par le fait des influences économiques, les rapports sexuels ne s'accomplissent pas entre deux êtres soucieux de leur bonheur et de leur dignité humaine, mais entre deux esclaves soumis aux conséquences et aux misères de notre organisation sociale déficiente. La femme ne souffre pas par la faute de l'homme, mais bien par celle de la société.

Henri Duchmann.

P.-S. — Mme Cleyre-Yvelin dit : « L'homme ne connaît que l'amour sexuel. Veuillez les articles de M. Duchmann. » J'y renvoie également Mme Yvelin qui ne les a pas compris. Et puis, je suis loin d'exprimer l'opinion de tous les hommes. Que dirait-on si j'écrivais : « Les femmes ont passé l'âge de la sensualité. Voyez Mme Yvelin. »

Le Congrès antimilitariste d'Amsterdam

Un congrès antimilitariste. Voilà longtemps que la chose était en discussion. Que de tentatives ébauchées qui toutes échouent dans le désordre des rivalités intestines, dans la bonte de la calomnie ! L'intransigeance puerile des uns prétendant à ce que le congrès fut l'œuvre exclusive d'une catégorie d'individus, la persistance de l'esprit militaire chez les autres soucieux ayant tout d'imposer leur généralat, furent les causes premières d'insuccès.

L'idée d'un congrès antimilitariste semblait être à jamais défunte, quand, débarassés de ce dogmatisme stérile dans lequel se complaisent les impuissants et les bâillifs, un groupe d'hommes reprit l'expérience et triompha.

tées par Siegfried Match, délégué par 40 organisations espagnoles, et Pedro Vallina, qui représentait 26 villes, 3 journaux, et la Fédération des Travailleurs, qui compte 100,000 adhérents.

Thonar, de l'*Insurgé*, était délégué des groupes de Liège.

La Hollande était représentée par : Domela Nieuwenhuis, Schermerhorn, Van Emmers, Thioilouse, Van den Weyer, Von den Berg, Eveness, Jaccard, H. Croiset, représentant 150 syndicats hollandais et diverses organisations coopératives et ouvrières.

Nous retrouvâmes là nombre de physionomies amies, de personnalités connues et aimées. Et ce nous fut une joie de voir avec quelle unanimité tous ces hommes de tactiques si différentes, de tempéraments si divers, travailleraient à la réalisation du même but : la Mort du monstre militariste.

Après, qu'en allocution cordiale, Domela Nieuwenhuis, l'initiateur de la manifestation, nous eut souhaité la bienvenue, le congrès fut déclaré ouvert et la besogne commença.

Dès l'abord, et sur l'affiche de Janvion, il fut, d'un commun accord, décidé qu'on ne procéderait pas à la lecture intégrale des nombreux rapports apportés — cette lecture et les discussions qu'elle comporte nécessitant un laps de temps supérieur aux trois journées prescrites. Une commission, par nation, fut nommée, laquelle se chargea de classer les rapports par idées similaires et d'en donner un résumé succinct.

Au surplus, la mission du congrès n'était point la lecture et la discussion plus ou moins fastidieuse de théories et de tactiques personnelles, mais bien la création d'une association durable, la coalition, dans une organisation unique, des forces révolutionnaires pour l'instant dispersées. C'est à cette œuvre que s'adonnèrent les congressistes en général et les Français — gens de nature bavarde cependant — en particulier.

Voici le texte de la proposition élaborée par la délégation française, lue par Georges Darien à l'ouverture de la deuxième séance, et à laquelle se rallia tout le congrès :

Certains délégués réunis hors séance du Congrès ont émis comme base de la première discussion de la première séance du Congrès la proposition suivante, considérée par les initiateurs comme l'idée-mère de la réunion du Congrès d'Amsterdam.

1^e Il est créé une Association Internationale Antimilitariste des Travailleurs. Elle prend pour devise : « Pas un homme, pas un centime pour le militarisme » ;

2^e Cette Association se recrutera par Comités régionaux, mais elle aura un Comité général dont les membres et le lieu de réunion est fixe à Amsterdam ;

3^e Ce Comité général sera chargé d'élaborer de suite avec l'adjonction d'un délégué de chaque langue, un manifeste. Sa rédaction comportera une mise en demeure adressée aux gouvernements ;

Ceux-ci auront à déclarer dans un délai fixé leurs intentions au sujet du Militarisme dont les charges deviennent de plus en plus écrasantes ;

4^e Ce Comité, d'après les réponses reçues ou l'absence de réponse, déclera qu'il est nécessaire de prendre des mesures énergiques qui seront étudiées dans un second Congrès qui aura lieu à Oxford, au mois de juin 1905.

Entre temps, le Comité recueillera un tableau statistique composé du dénombrement des antimilitaristes, à savoir quant à son nombre, quant à sa force, d'établir les lieux des dépôts d'armes et ouvrage de guerre, d'évaluer le nombre et la force du Militarisme en exercice ; d'établir la balance et le bilan des deux forces en présence.

Le Comité Central de cette Association Internationale fera un appel aux femmes et aux Associations féminines pour leur faire comprendre que leur vraie place est du côté de ceux qui veulent détruire le monstre dévorateur d'hommes.

El, généralisant l'idée antimilitariste, ce Comité s'efforcera de précipiter la lutte en l'étendant aux Syndicats bien placés pour prôner ultérieurement l'idée de grève générale antimilitariste.

Il organisera des réunions, des meetings, une propagande incessante pour le prochain Congrès d'Oxford.

Il a fixé sa constitution organique à Amsterdam, l'adresse des membres de son Comité Central, l'élaboration de ses statuts, cartes d'adhérents, etc...

La création d'une Association antimilitariste est la conséquence logique de la réunion du Congrès d'Amsterdam ; il le continuera, en développant l'action. Les acclamations qui ont salué au meeting du Palais de l'Industrie les allusions d'une Internationale Rouge opposée aux internationales Noire et Jaune sont une preuve que la création d'une Association Internationale des Travailleurs est en parfait accord non seulement avec les désirs du peuple hollandais mais de tous les peuples.

La formation d'une Internationale en principe acceptée, il importait d'en fixer définitivement les bases, d'en préciser le caractère et d'en éliminer *ab ovo* les éléments dissolvants.

Après l'étude, paragraphe par paragraphe, d'une proposition d'Almeyeda fixant les grandes lignes de l'Association, le congrès élabora la proclamation suivante :

Il est créé une Association Internationale Antimilitariste des Travailleurs. Sa devise est : « Pas un homme, pas un sou pour le Militarisme. »

Un Comité général constitué suit : *Hollande*, Domela et Schermerhorn ; *Angleterre*, Charles et Darien ; *France*, Georges Yvetot et Miguel Almeyeda ; *Espagne* et *Portugal*, Pedro Vallina et Nacht ; *Autriche et Bohême*, Karel Vohryzek ; *Suisse*, Naine ; *Belgique*, Thonar est nommé.

Dans chaque pays, les membres du Comité général qui représenteront ce pays formeront eux-mêmes un secrétariat national qui sera constitué d'après les nécessités de ce pays.

Les groupes, auxquels toute liberté de constitution est laissée, devront se mettre en rapport avec le secrétariat national qui les admettra ou ne les admettra pas dans l'Association.

Les secrétariats nationaux seront eux-mêmes en rapport constant avec le secrétariat général.

La cotisation mensuelle de chaque membre de l'Association est fixée au minimum d'une somme équivalente quelle que soit la monnaie du pays à 1 fr. 20 centimes en monnaie française. Sur cette somme il sera attribué 0 fr. 10 centimes au Comité local, 0 fr. 05 centimes au Comité national et 0 fr. 05 centimes au Comité général.

Les femmes sont admises dans l'Association.

Chaque fois qu'un incident surgira dans une nation susceptible de créer une agitation antimilitariste le secrétariat général distribuera à cette nation les sommes nécessaires par cette campagne.

Une partie des sommes récoltées sera conservée par les secrétariats nationaux afin de pouvoir apporter un secours effectif aux désempêtrés et insoumis étrangers.

Les groupes nationaux et régionaux auront aussi pour charge de procurer, soit avec le concours des syndicats soit avec celui des colonies libertaires, un asile et un gagne-pain aux camardes réfugiés.

A côté de la préparation du Congrès d'Oxford, et dans le but d'assurer son succès, les secrétariats nationaux auront pour mission de susciter dans leur pays respectifs une formidable agitation en vue d'amener et de coûter dans l'Association Internationale les forces antimilitaristes actuellement dispersées.

A l'issue du Congrès d'Amsterdam ces camarades devront entreprendre dans leur pays une tournée de conférences ayant pour sujet la Nouvelle Internationale. Ces conférenciers jetteront dans les villes qu'ils traverseront les bases des groupes nationaux, régionaux et locaux. Les dits groupes seront constitués sur le modèle des syndicats pour ce qui est de l'administration.

Des cartes d'adhérents comportant la cotisation, la devise : « Pas un homme, pas un sou pour le Militarisme », un monogramme et un numéro d'ordre, seront distribués à chaque camarade adhérent par les Comités nationaux.

La minute de l'acte constituant l'Association Internationale Antimilitariste est datée d'Amsterdam, le 28 juin 1904.

Une fois l'Internationale recréée, le Congrès prit connaissance du résumé national des rapports. Peu d'idées neuves se manifestèrent. De toute l'étude des rapports français on ne retint que le résumé du rapport de notre camarade Victor Méric et le rapport.

Dans les séances publiques des trois journées, de profitables controverses eurent lieu sur le syndicalisme, l'enseignement et le refus du service militaire. Yvetot intéressa vivement nos camarades étrangers en énumérant les travaux accomplis par les syndicats contre le militarisme : *Manuel du Soldat, Comité du Sou du Soldat et l'action syndicale*, dit-il est le corollaire indispensable à l'action antimilitariste, la question économique étant intimement liée à la question antimilitariste. Darien, s'appuyant sur ce fait que dans le monde du travail les syndicats constituent une aristocratie, vint dire : « Il est des multitudes de pauvres gens dont personne ne parle, qui ne savent comment et où se syndiquer. Ce sont tous les pauvres diables en rupture du servage du salariat. Nous avons maintenant une association antimilitariste qui prendra leur défense. Cette Internationale exercera une action réciproque du syndicalisme sur le militarisme et du militarisme sur le syndicalisme. »

Jadis on put se faire illusion, en vous voyant bâiller à côté de nobles écrivains dans une feuille dont vous n'avez pu oublier le titre, je veux parler de l'*En dehors*. Vous écrivîtes même quelque chose de hardi, touchant Ravachol. Depuis, vous êtes constitué le truchement des lâchetés et des frousses bourgeois. Contre les révoltés, les déclassés, les malfaiteurs, tous ceux que vous appelez des *forces mauvaises* et devant lesquels s'apercue la bourgeoisie contemporaine, vous exercez votre verve, oh ! que peu caustique ; vous leur souhaitez les lointains Saharas, la pestilence et les fièvres des contrées africaines.

Lettre Ouverte à M. Paul Adam

Romancier, sociologue, psychologue, historien, économiste, etc., etc.

Il vous convient aujourd'hui, cher Monsieur, de présenter dans le journal où vous élucrez une fois par semaine, la défense de nos malheureux officiers qu'une loi inquirent toutes, va prochainement mettre dans l'obligation d'endosser le sac et d'ingurgiter la gamelle, cette pâtie nauséabonde, dévolue jusqu'alors aux simples pioupious et qui ferait prendre la fuite aux pourceaux. A la pensée que nos vaillants galonnés passeront désormais à la caserne, votre cœur se serre. Ce malheur public vous plonge dans une douleur aussi profonde que sincère.

Vos divagations cependant sont très réjouissantes. Dans la grande Presse où plastronnent et s'épanouissent tant de nullités prétentieuses, vous avez su vous tailler une spécialité. Vous excellez à parler d'abondance sur toutes choses. Vous traitez toutes questions. A qui donc mieux qu'à vous conviendrait cette devise qu'aborrait, non sans quelque naïveté, le jeune Pie de la Mirandole : *de omni re scibili*. De toutes les choses qu'on peut savoir... Et même de quelques autres, ajoutait M. de Voltaire.

La confection de cochonneries littéraires où l'on chercherait vainement de l'observation et la psychologie, telles que le Vice filial, ne suffit pas à vous conférer l'omnipotence. Maître maçon, dans la littérature moderne, vous bâfissez volume sur volume et votre prose compacte, épaisse, semblable à du mortier, fait reculer les critiques les plus déterminés. Cela ne vous donne qu'une compétence relative dans les différentes matières où vous vous plongez tour à tour.

Jadis on put se faire illusion, en vous voyant bâiller à côté de nobles écrivains dans une feuille dont vous n'avez pu oublier le titre, je veux parler de l'*En dehors*. Vous écrivîtes même quelque chose de hardi, touchant Ravachol. Depuis, vous êtes constitué le truchement des lâchetés et des frousses bourgeois. Contre les révoltés, les déclassés, les malfaiteurs, tous ceux que vous appelez des *forces mauvaises* et devant lesquels s'apercue la bourgeoisie contemporaine, vous exercez votre verve, oh ! que peu caustique ; vous leur souhaitez les lointains Saharas, la pestilence et les fièvres des contrées africaines.

Doux philanthrope !

Votre intérêt va de même façon aux filles de prolétaires auxquelles vous conseillez aimablement de se résigner à n'être que des putains.

Donc, aujourd'hui, c'est le sort de nos jeunes fils à papa qui sollicite votre attention. Vous trouvez que le sens de l'égalité vient d'être, à la Chambre, l'objet d'une dissertation pitoyable et vous ajoutez qu'il manque à nos parlementaires quelque instinct philosophique. Peut-être avez-vous quelque peu raison. Je ne songe nullement à défendre contre vous les élus du peuple souverain, mais souffrez que je m'éleve contre cette prétention d'appeler à régir les destins de l'état des écrivains (comme vous ?), des artistes, des savants. Vous n'êtes, du reste, pas le seul à rêver la suprématie des intellectuels ; cette aristocratie, s'élevant sur les ruines de la classe bourgeoise ne nous dit rien qui vaille et croyez bien que si nous tentons une révolution, ce sera pour tout autre chose que pour assurer le triomphe de vos semblables.

Revenons à nos moutons. Vous paraissiez craindre que l'obligation de passer deux ans à la caserne fasse oublier à nos jeunes officiers les connaissances acquises. Vous protestez contre une loi qui aura pour effet d'amoindrir les capacités intellectuelles du commandement. Quelle erreur est la vôtre et combien peu vous êtes au courant des choses de l'armée. Faut-il vous apprendre qu'à leur arrivée à la caserne, nos jeunes sous-lieutenants tout frais, sortis des écoles, sont d'une incapacité notoire. Ce sont les sous-officiers qui assument toutes les responsabilités et seuls peuvent faire l'éducation des soldats. Quant aux officiers, ils sont, à leurs débuts, par leur gaucherie et leur inabilité, la risée de ceux qui sont placés sous leurs ordres. Cela, quiconque a passé une année à la caserne, peut vous le certifier. Quiconque a assisté à ces comédies annuelles, qu'on appelle grandes manœuvres, a pu se rendre compte de l'incohérence, de la sottise, de l'incurie qui précédent à ces farces souvent macabres.

Mais la question ne doit pas se poser sur ce terrain. Au fond et d'assez je vous contrarie, je vous déclare que je me soucie peu de savoir si en passant par la caserne, nos officiers seront moins aptes à gagner des victoires. Leur psychologie stratégique, la défense nationale, la puissance militaire, autant de choses qui m'indiffèrent. Mais j'ai observé que, jusqu'à ce jour, les officiers étaient les seuls, dans la Nation, qui ne soient pas soldats. Alors que pour tous, la Patrie exige un sacrifice pénible, alors que c'est un devoir pour chacun que d'aller perdre trois années à apprendre le métier militaire, c'est au contraire, pour MM. les officiers, un métier très agréable et pas si mal rétribué que vous pouvez le croire. Car, dès-vous, un sous-lieutenant ne touche guère plus de salaire qu'un verrier ou qu'un mineur. A ses débuts, oui. Mais un sous-lieutenant devient lieutenant, capitaine et, s'il est bien apparenté, peut prétendre à de plus hauts grades. Et, outre ses appontements, il y a les indemnités qu'en lui accorde dans les diverses fonctions qu'il peut occuper, soit à la trésorerie, soit à l'habillement, soit encore comme adjudant-major. En cas d'expéditions ou tout simplement de manœuvres, on leur accorde de nouvelles indemnités. Il faut se souvenir de la dernière campagne de Chine et des sommes énormes consacrées à indemniser MM. les officiers supérieurs.

Vienne la guerre, maintenant. Ces messieurs ne se mettent en campagne qu'à la condition qu'on leur paie de nouveaux frais. Quant à nous, il nous faut tout abandonner, travail, intérêts, et nul ne songe à nous dédommager. Il nous paraît donc superflu de verser un pleur charitable sur la pauvrete de MM. les Officiers.

Voilà donc une classe d'individus qui exercent une profession, pour lesquels la guerre est un métier. En temps de paix, ils ont tous les avantages. En temps de guerre, c'est la même chose. Et nous, qui exerçons une profession toute autre et certainement plus utile et plus élevée dans l'ordre social que celle de tueur, nous ne bénéficisons que des inconvénients. Il n'est nul besoin de disserter sur le sens de l'égalité pour s'apercevoir qu'il y a là, au point de vue strictement patriotique, une injustice et un illogisme flagrants.

De deux choses l'une : ou nous nous devons tous à la défense de la Patrie, et dans ce cas on ne saurait faire de différence entre les uns et les autres, et nous serons tous soldats ; ou bien, n'exerceront le métier de soldat que ceux à qui cela plaît, et les autres n'auront pas à s'en occuper. Vous voilà, cher monsieur, enfermé dans un de ces dilemmes chers à M. de Rochefort.

En réalité, — et vous devez bien vous en douter un peu, — je ne place ici de tels arguments qu'en manière de passe-temps et aussi pour vous démontrer avec quel sans-gêne vous traitez des questions qui vous sont complètement inconnues. La vérité est que nous autres, — sans patrie, comme vous savez, — nous occupons fort peu de ces détails. Peu nous importe que les officiers passent ou non par la caserne. Nous travaillons, par la suppression totale des armées, à ce que personne ne soit plus soldat. Aussi, vos piteuses raisons nous font-elles rire. Les lances que vous rompez en faveur de nos sémillants officiers nous induisent dans une douce gaieté. Mais, vienne le jour où le militarisme s'effondre, ainsi que l'indique M. Spronck, au milieu des applaudissements et de la joie universelle, et nous vous verrons, cher monsieur, pondre de la copie à tant la ligne, en faveur de la paix. Tant il est vrai que votre sagesse sait se plier aux exigences du moment et que l'étendue de vos connaissances vous permet d'affronter tous les problèmes et de les traiter par tous les bous.

Victor MERIC.

Causerie ouvrière

LA VERITE D'AMSTERDAM

contre le

MENSONGE DE LA HAYE

A dire vrai, je partis un peu sceptique pour le Congrès antimilitariste d'Amsterdam.

J'en suis revenu enthousiasmé.

Il semble qu'autour de ce congrès, la Presse ait fait la conspiration du silence.

Mais, au milieu de l'indifférence hypocrite et de commandement des journalistes bourgeois et socialistes nous affirmons que ce congrès fut un succès.

D'ailleurs, qu'ils le veuillent ou non, gourmands et jouisseurs, pour qui l'armée est le salut, devront bientôt compter avec la nouvelle Internationale fondée pour le congrès antimilitariste d'Amsterdam.

Celle-ci ne sera pas seulement une Internationale de théories sociales, mais elle sera une Internationale d'action.

En dehors du don Quichotisme des marchands de curés, nous agirons résolument contre le Militarisme. Une fois celui-ci mortellement atteint, tout le reste de l'édifice social actuel s'effondrera de lui-même.

Qui continuent donc à s'escrimer pour leur galerie de jobards ou d'électeurs, tous les anticléricaux, intolérants et hypocrites comme des curés, cela nous indiffère !...

Qui luttent entre eux les partisans d'un même enseignement clérical ou laïc, aussi abrutissant sous des formes différentes, cela nous laisse froid !...

Que se chamaillé longtemps encore ce vieux ménage : l'Eglise et l'Etat... que même devienne possible la séparation des conjoints, cela nous laisse impassible !...

... Car, nous restons persuadés que, de tout ce bruit, le Peuple ne profitera guère : un ministère aura duré, des socialistes se seront révélés les cabotins arrivés d'un Parlementarisme malaisant, etc., mais le travail, la misère, l'ignorance n'auront pas diminué pour l'ouvrier, et son abrutissement, sa résignation ne seront pas moindres. Comme il marcha pour la Croix, il marchera pour le Drapeau, avec le même fanatisme. — Qu'y aura-t-il de changé pour lui ?... Rien !

L'Armée maintient le règne des arrivés et permet que vienne celui des arrivistes.

Cela ne ralentira pas la propagande antimilitariste parmi les syndicats. Au contraire, nous pensons que la rencontre sur le terrain antimilitariste, des réfractaires aux syndicats et des syndicalistes révolutionnaires amènera peut-être des adhérents sérieux à chacune des deux idées que nous voudrions voir inséparables : Syndicalisme et Antimilitarisme.

D'autres part, il est, dans les syndicats, des individualités qu'une fonction où une majorité trop arrêtée empêche de se dépasser comme ils le voudraient à l'action antimilitariste. Ceux-là trouveront maintenant, dans l'Association Internationale Antimilitariste un champ plus vaste et plus libre pour lutter efficacement dans le sens antimilitariste.

Il faut le dire, les risques seront, pour eux, certainement plus grands, mais à cela près, il n'y a pas de quoi arrêter la résolution d'une homme d'action.

Les bases de l'Association Internationale Antimilitariste des Travailleurs, une fois connues et répandues, nous verrons adhérer à ce groupement nouveau, tout ce qu'il y a de jeune, d'intelligent, d'aclif dans le monde ouvrier.

A ceux qui nous disent : « A quoi bon, cette Internationale ?... » A quoi bon cette spécialisation dans la propagande, c'est créer un rouage nouveau et l'on en meurt des multiples organisations ? »

A ceux-là nous répondrons, qu'une Internationale révolutionnaire n'existe pas encore.

En effet, l'Internationale socialiste ou parlementaire n'existe que pour de périodiques assauts oratoires, c'est plutôt l'Internationale de la chicane sur la méthode et sur la théorie.

L'Internationale des Travailleurs syndiqués existe. Mais, là encore, il y a divergence de tactique, de méthode et même de but, selon les nations.

Seule l'Internationale Antimilitariste réunit pour un but commun, dans une action identique, tous les révolutionnaires qui veulent voir disparaître le militarisme.

Il y a bien eu aussi un essai de temporisation : les anarchistes (?) chrétiens ont tenté de nous faire glorifier la résistance passive, la résignation, poussée jusqu'à l'extrême par l'idée religieuse, mais ils ont si piteusement échoué, les malheureux, qu'il est bien inutile d'en parler.

Il y a donc à rendre bien vivante, une Internationale Antimilitariste nettement révolutionnaire.

Ajoutons que se spécialiser dans l'antimilitarisme, n'est pas à comparer à la spécialité anticléricale.

Lorsque le cléricalisme aura disparu, la société bourgeoisie ne s'en portera pas plus mal.

Lorsque le militarisme sera en danger, la propriété, l'autorité, l'exploitation le seront aussi. Le militarisme disparu, c'est l'éroulement définitif de la société bourgeoisie autoritaire !

Dans ce but, nous voulons faire notre Internationale Antimilitariste si formidable, si puissante, que nul n'y puisse toucher sans danger sérieux.

C'est la seule forteresse à opposer à toutes les forteresses d'oppression. Edifions-la !

Les pierres fondamentales de l'édifice ont été posées à Amsterdam. L'année prochaine

ne, à Oxford, il faut que soit édifiée notre citadelle et que nous puissions songer à l'utiliser.

Nous voulons ses tours offensives et défensives, tellement élevées, tellement redoutables, que les projectiles lancés de ses créneaux écrasent impitoyablement tout ce qui rampera ou s'accrochera à ses murs pour nous attaquer ou pour nous détruire.

Enfin, s'il faut qu'un jour l'édifice s'écroule, faisons-le si formidable qu'en s'écroulant il anéantisse, en même temps que nous, tous nos ennemis.

Le Mensonge cynique des diplomates hypocrites et des jésuites couronnés du Congrès de La Haye, nous opposons la Vérité agissante des travailleurs et des révolutionnaires du Congrès d'Amsterdam. Il fondera bien qu'on l'entende !

Aux pleurnicheries des gredins pacifistes, nous opposons la clamour des révoltés qui veulent marcher droit au Monstre et le fuir !

Georges Yvetot.

AGITATION

LORIENT. — Le prolétariat lorientais vient d'être frappé par l'unique jugement rendu lundi, 27 juin, contre les citoyens Le Goff et Coëffet. Condamnés une première fois par défaut, il nous était permis de croire que nos magistrats, revenant sur leur première décision, eussent au moins réduit au minimum la peine de ces deux camarades, coupables seulement d'avoir voulu en temps de grève empêcher quelques camarades de travailler. C'est néanmoins des moines en rupture de banc avec la loi, nos bons juges se furent montrés très indulgents ; mais pour des travailleurs en grève, il fallait un châtiment sévère.

Les défenseurs de la sacro-sainte sécurité publique croyant à l'indifférence de tous pour les deux détenus et voulant sans doute se relever de l'échec subi par eux l'an dernier, se sont largement vengés.

Le Goff et Coëffet ont été condamnés, l'un à 5 mois, l'autre à un mois de prison. Il n'est pas possible que les prolétaires de Lorient laissent passer ce jugement sans protestation et que tous les efforts ne soient pas tentés pour faire mettre nos deux camarades en liberté.

BREST. — Les dockers n'y vont pas par quatre chemins. Convaincus que la violence seule peut faire obtenir quelque chose, ils ont, au cours d'une manifestation, assailli les gendarmes qui s'efforçaient de les disperser.

Les gendarmes ayant arrêté un des leurs, les grévistes les ont suivi et ont voulu le leur lever. Le poste Kléber a été lapidé, les vitres brisées.

Rue de Siam, les gendarmes ayant dégagé, les manifestants se sont défendus à coups de pierres. Plusieurs gendarmes ont été blessés.

Les grévistes, rencontrant ensuite des soldats sur leur route, les ont déarmés, puis brisant en morceaux les épées, baïonnettes, ils ont jeté ces armes sur les rebords des trottoirs.

Des canonniers d'artillerie coloniale sont alors accusés pour prêter main-forte à la gendarmerie. Mais à peine arrivaient-ils que les manifestants se précipitaient sur eux et les emportaient, bras dessus, bras dessous devant les gendarmes ahuris.

Il viendra bien un moment où pas un soldat n'osera se servir de ses armes contre ses frères de servitude, laissant ce soin aux forces politiques, de plus en plus insuffisantes.

NEUVILLE

A la suite de l'agitation crise autour de l'affaire d'incendie dans laquelle on cherchait la condamnation des principaux militants révolutionnaires, la magistrature a reculé. On pouvait croire que les pourvoyeurs de prison allaient se

tenir cois. Mais on avait compréhension sans le cynisme des chats-fourrés.

Il est question de faire deux fournées des accusés : la première comprendrait une dizaine de militaires triés sur le volet et serait envoyée en cour d'assises ; la seconde fournée passerait en correctionnelle. De cette façon, la magistrature se donnerait une hypocrite attitude d'impartialité. Les premiers, en effet, auraient à répondre du crime d'incendie d'une maison habite ; les autres n'auraient à répondre que d'un simple « bris de clôture ».

Il suffira, pensons-nous, de signaler aux travailleurs ce changement de front pour que l'injustice judiciaire ne puisse s'accomplir.

RUSSIE

A Gomel, une manifestation antimilitariste a parcouru la ville aux cris de : « Bas la guerre ! Des manifestes très violents sont distribués.

La police naturellement est intervenue ; des bagarres se sont produites au cours desquelles des coups de revolver ont été tirés.

Ce n'est pas la brutalité des policiers qui retiendra beaucoup la destruction de l'injustice militaire.

A Varsovie, la police vient de trouver une imprimerie secrète d'où émanent journaux et prospectus révolutionnaires. Les ouvriers typographes ont été arrêtés non sans difficultés. La police n'a pu en venir à bout qu'après résistance acharnée. Des coups de revolver ont été tirés. Trois policiers sont restés sur le carreau.

COMMUNICATIONS

Appel aux camarades. — Réunion le samedi 9 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, à la salle Salzac, 1 boul. Magenta ; il y a urgence.

Union du XVI^e, 5, rue du Texel. — Lundi 11 juillet, à 8 h. 1/2. Conférence par Henri Duhmann, Le Congrès antimilitariste d'Amsterdam, son utilité, ses résultats.

L'Education libre, 26, rue Chapon. — Plusieurs camarades nous ayant demandé des brochures n° 1, nous avertissons ceux qui en désireraient qu'elle est épaisse et qu'à notre grand regret, il nous est impossible de la faire rééditer. Nous ne savons même pas au juste quand il nous sera possible de faire tirer la n° 3 (Déclaration d'Emile Henry). Nous n'avons encore que 18,000 exemplaires de souscrits, et il en faudrait 20,000 pour en faire faire le tirage.

Libre Entente Révolutionnaire. — Samedi 9 juillet, à 8 h. 1/2, Salle Mésland, 43, rue d'Aumale. Fête de propagande au profit du manifeste. Conférence par G. Roussel : L'Action révolutionnaire.

Lectures et Récitations d'œuvres inédites, par des amis ; livres en tombola. — Entrée : 0 fr. 30.

Causeurs Populaires du XI^e, 5, cité d'Angoulême. — Mercredi 13 juillet 1904, à 8 h. 1/2, causerie par Paraf-Javal sur la Sélection universelle au profit de l'espèce humaine.

Causeurs Populaires du XVII^e, 30, rue Muller. — Vendredi 15 juillet, à 8 h. 1/2, cours d'espérance ; sam : 18 juillet, à 8 h. 1/2, causerie sur les Théories anarchistes.

Groupe libertaire de Saint-Ouen. — Le samedi 9 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, salle Germain, 2, avenue des Battignolles, grand meeting public, sur : 1^{re} la Comédie ministre du 14 juillet ; 2^{me} l'Idiot ; 3^{me} la Clique de maintenant, par Libertad et Roussel.

N. B. — Le camarade Messier est invité par loterie.

Entrée : 0 fr. 25. — Gratuite pour les dames.

L'Aube sociale. — Université populaire, 4, passage Davy, au 50, avenue de Saint-Ouen (XVIII^e).

Vendredi 8 : Alget : Les Affaires sont les Affaires (Oct. Mirabeau) avec auditions. — Mercredi 13 : Madame Cleyre Yvelin : La femme à travers les âges avec projections. — Vendredi 15 :

Doct. Manheimer Gomès : Les enfants anonymes.

La Chanson sociale. — Dimanche 10 juillet, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, dans les jardins de la Maison Jaubard, 215, boulevard de la Gare, conférence par le citoyen L. Parassols, sur J.-B. Clément et son œuvre, et par Daniel Coutures sur ce que sera la chanson sociale. A 4 heures, apéritif-concert par nos amis Chamblriet, Lambel, Aubry, Graffen, Villeva, Niton.

Entrée : 0 fr. 50 donnant droit à une consommation. En cas de mauvais temps, cette matinée aura lieu dans la salle. Appel est fait à tous les chansonniers montmartrois ou autres.

La Chanson sociale. — Persuadés que la chanson appropriée à nos besoins, à ce que nous ressentons et pensons, est l'arme excellente pour la diffusion de nos idées, un groupe de jeunes entreprend de répandre chez le peuple la chanson vraiment sociale et humanitaire en publiant une revue dite chansonnière.

La chanson sociale — tel est le titre — sera l'œuvre de tous et non celle d'une cotière. Elle prendra l'heureuse succession de la *Chanson des Peuples* que les humanistes foizériens créèrent pour le plus grand avantage de la propagande. La *Chanson sociale*, tout en laissant une large place aux Montmartrois et à nos aînés, les Dupont, les Pothier, les Jouy et Clément, fera connaître tous ceux dont les maigres ressources et la grande modestie jetèrent dans l'armée des innocens. La *Chanson sociale* réservera un coin aux enfants en publiant récits, chœurs et rondes. La *Chanson sociale* paraîtra mensuellement sur 16 pages et couverture illustrée dès que son existence sera assurée pendant six mois.

Adresser les abonnements au camarade F. Castagney, secrétaire de la Chambre syndicale des conducteurs, pointeurs, margeurs et minervistes de la Seine, 25, passage Prévost, et tout ce qui concerne la rédaction au citoyen R. Mouton, 7, Impasse Prévost, Paris.

Les Libertaires des 4-Chemins, salle Chérez, 1, rue des Ecoles. — Samedi 9 juillet, réunion des camarades.

MARSEILLE. — Tous les camarades sont priés d'assister à la grande réunion qui aura lieu dimanche 10 juillet à 6 heures du soir, salle du Bar Frédéric, rue d'Aubagne, 11. Causerie par E. Merle sur le Congrès antimilitariste d'Amsterdam, et la Propagande antimilitariste en Provence. — Urgence.

Jeunesse Syndicaliste de Marseille. — Dimanche 10 juillet, grande ballade à Fontaine d'Urbino. Départ à 8 h. du matin.

Port de vivres pour la journée et journaux pour la propagande. Rendez-vous à Frédéric, 11, rue d'Aubagne.

LYON. — **Groupe d'art social.** — Tous les camarades sont priés d'assister à la réunion du groupe samedi 9 juillet, à 8 h. 1/2 du soir, café Bertrand, 17, rue Paul-Bert. Répétition. Organisation d'un cours d'espagnol qui sera fait par le camarade Baptiste Marfenot.

Nota. — Nous comptons toujours sur le camarade Beyssy pour ce qu'il nous a promis et nous le remercions d'avance.

BORDEAUX. — **Groupe antimilitariste,** rue Kléber, 65, au coin de la rue Laville, chez Lauchaud, au débit international. — Réunion tous les jeudis soir à 8 h. 1/2. Lecture du manifeste sur le 14 juillet, fête nationale.

Les membres du groupe sont priés, si leur adhésion est sérieuse, d'assister à la réunion de chaque semaine. L'œuvre entreprise est considérable.

Les anarchistes discutent tous les samedis soir, de 8 h. 1/2 à minuit, même adresse.

CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MÉDiterranée. — **Fête Nationale du 14 juillet.** — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 7 juillet, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 18 juillet.

LIBRAIRIE DU MERCURE DE FRANCE

Le Gai Savoir (trad. p. H. Albert...) 3 » 3 50
Ainsi parlait Zarathoustra (tr. H. Alber...) 3 » 3 50

La Volonté de puissance (trad. H. Alber...) 2 vol. in-18 à 3 50... 3 » 3 50

De Kant à Nietzsche (trad. de Gaußbier...) 3 » 3 50

Le Trésor des Hum'bes (Maurice Maeterlinck) 3 » 3 50

Introduction à une chimie unitaire (Aug. Strindberg) 1 35 1 50

Les forces tumultueuses (E. Verhaeren) 3 » 3 50

LIBRAIRIE P. V. STOCK

La Douleur universelle (Sébastien Faure), nouv. édition... 2 75 3 25

Autour d'une vie (Kropotkine) 2 75 3 25

L'Amour libre (Ch. Albe t.) 2 75 3 25

L'Individu et la Société (grave) 2 75 3 25

La Société future (Grave) 2 75 3 25

L'Anarchie, son but, ses moyens (grave) 2 75 3 25

La Grande famille (grave) 2 75 3 25

Dieu et l'Etat (Bakounine) 2 75 3 25

En marche vers la société nouvelle (Cornelissen) 2 75 3 25

Sous la casaque (Dubois-Desaulles) 2 75 3 25

Physiologie de l'Anarchiste socialiste (Hamon) 2 75 3 25

La Conquête du pain (Kropotkine) 2 75 3 25

De la Commune à l'Anarchie (Malato) 2 75 3 25